

Communiqué de presse

Le projet éolien « Sur Grati » : une menace pour tous les Vaudois

Le projet jurassien « Sur Grati » présenté récemment à Vallorbe et Vaulion constitue une atteinte durable au paysage des Vaudoises et des Vaudois. Il ne repose pas sur des bases financières fiables. C'est un nouvel exemple de la politique du fait accompli.

A quelques mois seulement de sa mise à l'enquête, le projet « Sur Grati » a fait l'objet de présentations publiques par ses promoteurs les 9 et 10 septembre dernier à Vallorbe et Vaulion. Contrairement aux propos tenus par les promoteurs, le projet « Sur Grati » est entaché de défauts majeurs.

- Les six éoliennes géantes constituent **une atteinte majeure et durable au paysage**. Elles se verront de partout, du Suchet à la Dent de Vaulion, en passant par le site sacré de Romainmôtier, comme du plateau et du Jorat vaudois. Pendant des dizaines d'années, il ne sera plus possible aux Vaudois de contempler la ligne du Jura sans être agressés visuellement, de jour comme de nuit, par ces machines qu'elles soient immobiles ou en mouvement et quel que soit leur nombre.
- Les promoteurs **ne disent quasiment rien de leurs plans financiers** sinon qu'ils ont déjà dépensé plus d'un million de francs pour étudier le projet. On ne sait rien non plus des budgets d'investissement et de fonctionnement, ni des éventuelles retombées aux communes. Ce que l'on sait en revanche, c'est que **son équilibre financier dépendra entièrement de subventions massives** « La rentabilité du projet est assurée par le tarif RPC (SwissGrid) pour 20 ans » affirment les promoteurs. La politique fédérale en matière de rétribution à prix coûtant (la RPC) a récemment démontré qu'elle est à géométrie variable. **La sécurité des investissements n'est pas assurée**. Les problèmes que rencontrent actuellement les SIG témoignent du caractère très risqué de ce genre de projets dont la charge financière est finalement assurée par les contribuables, en l'occurrence ceux de la région.
- Les deux séances d'information ne laissent que très peu d'espace au débat démocratique. Les Municipalités des communes de Vallorbe, Vaulion et Premier n'ont pas manifesté concrètement leur intention de consulter la population, sinon par le truchement de la mise à l'enquête, prévue début 2014, lorsqu'il sera trop tard.
- Le projet est présenté comme d'origine locale sans égard à son contexte géographique et paysager. Les Vaudoises et les Vaudois doivent être conscients que ce projet n'est qu'une partie d'un ensemble de parcs éoliens destinés à détériorer durablement la quasi-totalité des crêtes du Jura vaudois par l'érection de plusieurs dizaines de machines de 200 mètres de haut. Ces parcs gigantesques pourraient s'étaler sans discontinuer du Marchairuz au Creux-du-Van.



Paysage-Libre Vaud

Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

« Sur Grati » constitue un précédent inacceptable sous l'angle de la protection des crêtes et des forêts du Jura vaudois. Il procède de la politique du fait accompli. Il ne laisse aucune place au débat démocratique alors qu'il engage durablement l'avenir de toute une région en portant gravement atteinte aux paysages du Pays de Vaud.

Bottens, le 16 septembre 2013

Paysage-Libre Vaud

Le président

Bertrand Clot

Le secrétaire

Jean-Marc Blanc